

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration IMOCA – 23 avril 2025

09h40

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antoine MERMOD / Benjamin DUTREUX / Thomas RUYANT / Boris HERRMANN / Damien SEGUIN / Violette DORANGE / Philippe LAOT/ David SINEAU

PRESENTS : Antoine MERMOD / David SINEAU / Thomas RUYANT/ Benjamin DUTREUX/ Philippe LAOT

EXCUSES : Damien SEGUIN –Violette DORANGE

ABSENTS : Boris HERRMANN

INVITES : René BOULAIRE – Claire VAYER – Jean-Charles SCALE

Dans le contexte de son rôle : Muriel Lamy pour la prise de notes

Ordre du jour :

1. Introduction
 2. Budget
 3. Règlement intérieur
 4. Règles de Classe
 5. Divers
 6. Agenda
-

1. Introduction

Antoine introduit la réunion qui sera en 3 parties,

- Budget
- Validation des votes en AG :
- Règles de Classe
- Évolution de règlement intérieur.

Puis il fera un retour sur le RDV avec la SAEM Vendée

2. Budget

Budget 2024 : Charles présente les comptes 2024

Les comptes 2024 ont été validés par l'expert-comptable du Cabinet Ouest-Conseils et contrôlés par le commissaire aux comptes du Cabinet Bakertilly.

On a facturé plus de jauge qu'anticipé, ce qui a permis le remboursement partiel des cotisations 2024.

Antoine explique qu'un point est fait régulièrement : Début, milieu et fin d'année. Cela permet de d'ajuster le budget et de redéfinir éventuellement les dépenses à venir.

Quand on fait le budget en début d'année on essaie d'être prudent et plutôt conservateur.

Antoine explique comment sont faites les répartitions, notamment en ce qui concerne la cellule technique.

Le budget technique est à la hauteur des besoins, du travail que cela représente et des enjeux d'équité.

Il attire l'attention du CA sur la très bonne rentabilité en matière de développement durable. Parti de zéro en 2018, aujourd'hui c'est une locomotive pour la Classe.

La Classe se porte bien financièrement. L'actif de la Classe aujourd'hui permet d'avoir la provision nécessaire pour couvrir les problèmes.

Budget 2025 :

Il a été prévu moins de membres : 26 cette année contre 43 l'an dernier. Il y aura plus de membres associés car 2025 est une année de courses en équipage.

Partenariats : 11th Hour et TOR

Fin de partenariat avec Iridium courant 2025.

Assurances : On a prévu moins de commission vu l'installation du nouveau système.

Auparavant, Tolrip avait 10% et IMOCA 2% sur cette commission.

Dans le nouveau deal, nous auront 6 %. Les 4% restant sont un gain pour les équipes.

Administratif : fin de l'investissement captive en 2025.

Technique : stable. Moins de facturation qu'en 2024.

Marketing/communication : réduction du budget.

Développement durable : augmentation du budget car partenariat 11Th.

3. Evolution du règlement intérieur

Un code de conduite a été introduit dans le règlement intérieur de la Classe l'année dernière (voté en AG).

Le CA a le rôle de conseil de discipline dans nos statuts, il s'agit de lui donner les outils nécessaires à cette responsabilité si besoin.

Jean Charles présente la proposition que nous pourrions proposer aux membres. Il s'agit de définir une atteinte à l'image de la classe. Notion sur laquelle le CA pourrait s'appuyer si besoin de traiter un problème avec un membre

Le CA valide dans un vote par mail à l'issue de la réunion de mettre au vote cette proposition à l'AG

4. Technique

Autonomie énergétique :

Le sujet est aussi politique que technique.

Notre relation avec le VG est très importante et ce sujet est prioritaire pour l'organisateur de la course.

Le CA débat :

Thomas Ruyant : La règle qui va être votée doit tenir compte du fait que tous les bateaux ne sont pas identiques. Thomas propose un pourcentage car les bateaux ne consomment pas la même chose en fonction de leur génération.

Fiabiliser des hydro-générateurs est à notre portée sur trois ans.

Une répartition judicieuse entre toutes les énergies renouvelables est possible. L'énergie fossile est par contre indispensable pour la sécurité.

Le CA débat : Quelle(s) résolution mettre au vote :

Vote à 2 étages ?

On propose l'idée de la règle technique et la règle sportive ?

L'avis de course doit être construit pour voter la règle.

On doit voter le principe ?

On doit réussir à faire en sorte que le VG évite des annonces avant même de parler des solutions techniques avec l'IMOCA.

Le CA s'accorde pour mettre un vote de principe à l'AG, si oui : proposer un deuxième vote avec le projet présenté le 3 avril.

La règle sportive devra sortir rapidement ensuite.

Autres points à mettre au vote :

René présente les travaux du TC et les propositions de vote qui en découlent.

Le CA valide la proposition du TC dans son intégralité sans modification.

5. Elections :

Thomas et Damien ont fait part de leur intention de ne pas se représenter
Antoine n'a pas encore reçu de candidature de membre actif.
Philippe souhaite se représenter dans le collège des membres associés.

Le CA débat de la situation de Violette D'Orange et David Sineau dans le même team.
Cette situation est nouvelle [post élection de ces administrateurs].

Faire évoluer les statuts ?

Il serait logique qu'il y ait une élection séparée du président. Faut-il intégrer plus de membres associés dans le CA?

6. Discussion avec la SAEM :

Des discussions commencent pour la convention.

Antoine a demandé d'augmenter la redevance à 150 k€/an.

Cela valorise ce que la Classe est devenue et cela doit correspondre aux services rendus à la course pour accompagner la croissance exponentielle du VG.

Fin à 12h56.

Votes par email.